

FEDERATION FRANCAISE DES SOCIETES D'AVIRON

PROCES-VERBAL
de la REUNION du COMITE DIRECTEUR
Nogent-sur-Marne, le 28 novembre 2009

1. Approbation du procès-verbal du comité directeur du 2 octobre 2009
2. Point sur le haut niveau – Avenant 2010 aux règles de sélection 2009-2012
3. Réglementation des régates nationales 2010
4. Calendrier national 2011
5. Projet fédéral 2009-2012
6. Circuit Randon ‘Aviron 2010
7. Challenge des Jeunes Rameurs 2010
8. Médailles d’honneur 2009
9. Point financier
10. Avancement des travaux des commissions et groupes de travail
11. Informations sur les dossiers en cours
12. Questions administratives
13. Questions diverses

Sont présents :	Jean-Jacques MULOT Jean-Pierre CAUMONT Didier MARCHANDEAU Lionel GIRARD Lydie JOUVRAY Thierry RENAULT Roland WEILL Isabelle DANJOU Michel ANDRIEUX Geneviève AUBRY Gérard BALMARY Nadia BOUDOUX Vincent BUSSER Jacques DECRIEM Michel DOUTRE Sophie GAUTIER-GUYON Evelyne IMBERT Christine JANCENELLE Alain LE PENVEN Philippe LOT Alain TELLIER Pierre TRICHET Alain WACHE	Président Secrétaire général Trésorier Vice Président Vice Présidente Vice Président Vice Président Membre du Bureau Membre du comité directeur Membre du comité directeur Membre du comité directeur Membre du comité directeur Membre du comité directeur Membre du comité directeur Membre du comité directeur Membre du comité directeur Membre du comité directeur Membre du comité directeur Membre du comité directeur Membre du comité directeur Membre du comité directeur
Total :	23 votants	
Assistent :	Pascal BERREST Gilles PURIER Vanessa LETE Noémie MORIN	Directeur Technique National Directeur Technique National Adjoint Secrétaire de Direction Chargée de communication
Excusés :	Patrick JOMAIN	Membre du comité directeur

JJ. MULOT préside la séance et ouvre les débats à neuf heures.

1. Approbation du procès-verbal du Comité Directeur du 2 octobre 2009

JP. CAUMONT propose à l'approbation le procès-verbal du comité du 2 octobre 2009.

LE PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR DU 2 OCTOBRE 2009 EST ADOPTE A L'UNANIMITE (20 votants).

2. Point sur le haut niveau – Avenant 2010 aux règles de sélection 2009-2012

Haut niveau

P. BERREST présente un point sur le début de saison.

*** Secteur Junior :**

Un collectif de 44 rameurs juniors a été regroupé à Soustons pour un stage du 24 octobre au 1^{er} novembre.

La direction technique nationale a souhaité, pour ce premier stage, convoquer un nombre important de féminines (18 rameuses).

*** Moins de 23 ans :**

45 sportifs ont participé au stage des Moins de 23 ans qui s'est déroulé à Temple-sur-Lot du 24 octobre au 1^{er} novembre.

*** Jeunes Talents :**

Le stage national Jeunes Talents s'est tenu dans d'excellentes conditions à Gérardmer avec 9 rameurs et 14 rameuses.

***Senior A :**

La saison sportive du haut niveau sera longue puisque le championnat du monde senior se déroulera à Karapiro en novembre 2010.

Les têtes de rivière inscrites au calendrier des règles de sélection se sont déroulées entre le 11 et 15 novembre et ont été une réussite car la période définie a été respectée par toutes les zones.

P. BERREST remercie les ligues.

Tous les sportifs ont participé à cette première échéance sportive en skiff sauf J. BAHAIN et L. CADOT pour des raisons médicales. De jeunes rameurs ont fait des performances significatives.

Le retour de R. DI GIROLAMO apporte une nouvelle concurrence.

Les sportifs ont repris l'entraînement dans de bonnes conditions avec la volonté d'effectuer une performance tôt dans la saison.

Le stage d'Aiguebelette vient de commencer avec 42 sportifs convoqués du 23 novembre au 5 décembre.

Le suivi médical réglementaire a débuté lors de ce stage avec la présence de 4 médecins.

Deux rameurs sont absents de ce regroupement, J. BAHAIN et C. BERREST, qui ont souhaité se consacrer à leurs études en ce début d'année. Ils poursuivent leur entraînement au sein de leur structure.

Divers :

• Professionnalisation :

Une réflexion doit s'engager sur l'évolution de l'emploi du temps des sportifs et de leur statut.

• Regroupement des sportifs des fédérations olympiques :

Un groupe important de nos sportifs est invité à ce regroupement organisé par le CNOSF qui aura lieu à Courchevel du 6 au 11 décembre.

• Test ergométrique :

Le premier test se déroulera le week-end du 12 et 13 décembre 2009 dans les régions et structures d'entraînement.

• Etoiles du sport

5 rameurs sont invités du 14 au 20 décembre à La Plagne pour assister à cette manifestation regroupant des sportifs de 20 disciplines différentes.

• Week-end d'entraînement

Un regroupement se déroulera à Mantes du 19 au 22 décembre afin d'effectuer des pignes en paires croisées.

• Handi-aviron

14 rameurs handi-aviron se retrouveront en stage à Bourges du 7 au 13 décembre.

• Jeunes Talents :

Des week-ends d'entraînement régionalisés se dérouleront pour les Jeunes Talents (Bergerac, Nantes, Mâcon).

• Réunion de l'encadrement médical à l'INSEP :

De nombreux médecins et kinésithérapeutes se sont retrouvés à l'INSEP. Il ressort que des difficultés subsistent pour l'encadrement des stages et compétitions par manque d'effectif.

• Aménagement d'emploi des sportifs de haut niveau :

L. CADOT a changé d'emploi au sein de la MAIF.

J. DESPRES est passé sur un emploi d'une filiale de GDF-SUEZ.

La fédération signera cette semaine une convention d'emploi avec la Banque Populaire en faveur de J. MATHIS.

• Labellisation des pôles :

Le DTN a émis un avis favorable sur la labellisation de l'ensemble des pôles du PES de l'aviron..

• Colloque des cadres techniques :

Les cadres techniques de la FFSA se sont regroupés à Gérardmer pour leur colloque annuel du 18 au 20 novembre dont le thème principal abordé cette année était l'aviron féminin.

Le comité directeur sera prochainement destinataire des travaux de ce colloque.

JJ. MULOT précise que J. DESPRES vient de muter du SN Bergerac vers l'Aviron Bayonnais et J. BAHAIN passe de la SN Angers à l'Aviron Toulousain.

P. LOT souhaite avoir des précisions sur l'éventualité de la professionnalisation des sportifs de la FFSA.

P. BERREST indique que certains rameurs sont déjà engagés dans cette réflexion afin de préparer les Jeux Olympiques de 2012.

A l'heure actuelle, la DTN ne peut s'orienter dans une démarche de professionnalisation des sportifs. Elle les accompagne dans leurs démarches afin de trouver des aménagements d'emplois et l'attribution d'aides financières. Certaines fédérations rémunèrent déjà leurs sportifs.

M. ANDRIEUX souhaite obtenir des précisions sur les piges en paires croisées qui se dérouleront du 19 au 22 décembre.

P. BERREST précise que ces piges ne sont pas ouvertes aux rameurs extérieurs aux collectifs de préparation des équipes de France.

Avenant 2010 aux règles de sélection 2009-2012 (Annexe 1)

Ce document présente les objectifs 2010 en matière de haut niveau, les principes essentiels de la saison et les calendriers.

P. BERREST précise que ces règles de sélection sont applicables à l'ensemble des collectifs et que le document présenté est construit en tenant compte de plusieurs paramètres tels que les objectifs fédéraux, juger du nombre de rameurs qui vont s'engager dans le haut niveau, les contraintes financières, etc...

Ce document engage les sportifs ainsi que la fédération dans ces objectifs.

P. BERREST attire l'attention du comité directeur sur l'augmentation régulière et importante des coûts de préparation de nos équipes de France dus en partie cette année à un championnat du monde situé en Nouvelle-Zélande et une saison sportive s'étalant sur 12 mois contre 10 mois habituellement.

Les Jeux Olympiques de la Jeunesse : les sélections des embarcations pour la FFSA ont été effectuées lors du championnat du monde junior 2009 (1xJF et 2-JM) sous réserve de confirmation d'engagement définitif par le CNOSF.

70 places sont disponibles pour l'ensemble des disciplines olympiques.

A. WACHE émet une remarque sur l'opportunité de la régata de Mâcon et sur le calendrier des moins de 23 ans qui, selon lui, manquent de compétitions.

P. BERREST indique que les coûts engendrés par les déplacements expliquent ce calendrier.

A. WACHE s'interroge sur l'opportunité de faire un test ergométrique mensuel chez les juniors.

P. BERREST précise qu'il ne s'agit pas de tests ergométriques mais d'effectuer une performance à travers un travail pédagogique : préparer les rameurs à réaliser des tests afin de ne plus avoir d'appréhension.

LE COMITE DIRECTEUR ADOPTE A L'UNANIMITE (19 votants) L'AVENANT 2010 AUX REGLES DE SELECTION 2009-2012.

T. RENAULT informe le comité directeur qu'un questionnaire ciblé sur les rameuses (jusqu' 35 ans) vient d'être finalisé.

Une campagne de communication sera lancée autour de cette enquête.

P. BERREST précise que la direction technique nationale avance sur l'analyse de la pratique féminine au sein de notre fédération.

3. Réglementation sportive 2010 (annexe 2)

R. WEILL présente le document REGLEMENTATION SPORTIVE 2010 et commente les modifications apportées cette année :

TETES DE RIVIERE DE ZONES

Concernant les têtes de rivière de zone, deux distances sont proposées pour l'handi-aviron 2 000 mètres (skiff handi-aviron) et 4000 mètres (deux sans barreur handi-aviron).

LE COMITE DIRECTEUR APPROUVE A 12 POUR, 3 CONTRE ET 7 ABSTENTIONS CETTE PROPOSITION.

M. DOUTRE évoque les difficultés d'arbitrage sur les têtes de rivière et plus particulièrement pour l'handi-aviron. Il souhaiterait la non participation des non voyants en skiff aux têtes de rivière.

CHAMPIONNAT DE FRANCE JUNIOR ET SENIOR BATEAUX COURTS :

Pour toutes les épreuves, le nombre de bateaux qualifiés pour les séries après le parcours contre la montre sera de :

- 24 pour les épreuves ayant 25 partants ou plus,
- 18 pour les épreuves ayant moins de 25 partants.

LE COMITE DIRECTEUR ADOPTE A L'UNANIMITE (20 votants) CETTE PROPOSITION.

CHAMPIONNAT DE FRANCE HANDI-AVIRON :

Un titre sera décerné dans les épreuves hommes et femmes en skiff handi-aviron bras et épaules (HAS1X ET FAS1X) et en skiff handi-aviron tronc et bras (HTA1X ET FTA1X)

J.J. MULOT propose qu'un titre de champion de France ne soit attribué chez les femmes et les hommes en HTA1X et 1XFTA que sous réserve qu'il y ait un minimum de 3 partants.

LE COMITE DIRECTEUR ADOPTE A L'UNANIMITE (20 votants) L'ATTRIBUTION D'UN TITRE DE CHAMPION DE FRANCE HANDI-AVIRON EN HAS1X ET FAS1X, AINSI QU'EN HTA 1X ET FT1A 1X SOUS RESERVE D'AU MOINS TROIS PARTANTS.

Des critères en deux de pointe sans barreur hommes et femmes sont ajoutées au programme de ce championnat de France :

- un rameur handi aviron et un rameur valide (HLTA2-)
- une rameuse handi aviron et une rameuse valide (FLTA2-)

LE COMITE DIRECTEUR ADOPTE A L'UNANIMITE (21 votants) L'AJOUT DE DEUX EPREUVES DE CRITERIUM EN DEUX SANS BARREUR HOMME (HLTA2-) ET EN DEUX SANS BARREUR FEMME (FLTA2-) AU PROGRAMME DU CHAMPIONNAT DE FRANCE HANDI-AVIRON.

COUPE DE FRANCE MAIF

Toutes les épreuves de la Coupe de France MAIF seront courues sur la distance unique de 1500 m.

LE COMITE DIRECTEUR ADOPTE A : 20 POUR ET 1 ABSTENTION (21 votants) LA DISTANCE UNIQUE DE 1 500 METRES POUR LA COUPE DE FRANCE MAIF.

COUPE DE FRANCE D'AVIRON DE MER DES LIGUES

La limitation pour une ligue d'engager deux équipages au plus par épreuve est supprimée.

Une nouvelle rédaction est proposée :

Aucune limitation d'engagement

LE COMITE DIRECTEUR ADOPTE A L'UNANIMITE (21 votants) CETTE PROPOSITION.

CHAMPIONNAT DE FRANCE CADET

L'épreuve en huit de couple femme cadette (FC8X+) est remplacée par le huit de pointe femme cadette (FC8+).

Les rameurs et rameuses cadets devront être titulaires du brevet de rameur or option «compétition» pour participer aux épreuves qualificatives et au championnat de France cadet.

LE COMITE DIRECTEUR ADOPTE A : 15 POUR, 3 CONTRE, 4 ABSTENTIONS (22 votants) LE REMPLACEMENT DU HUIT DE COUPLE CADETTE PAR LE HUIT DE POINTE CADETTE

LE COMITE DIRECTEUR APPROUVE A : 20 POUR, 1 CONTRE, 1 ABSTENTION (22 votants) L'OBLIGATION POUR LES CADETS PARTICIPANT AUX EPREUVES QUALIFICATIVES ET AU CHAMPIONNAT DE FRANCE CADET D' ETRE TITULAIRES DU BREVET DE RAMEUR OR OPTION COMPETITION.

Le comité directeur propose un amendement, en complément du précédent vote, pour que les rameurs cadets ayant déjà participé au championnat de France 2009 soient dispensés de passer le brevet d'or option compétition sous réserve que cela soit réalisable informatiquement.

CHAMPIONNAT DE FRANCE SENIOR BATEAUX LONGS

L'épreuve en huit de pointe femme senior (FS8+) est ajoutée au programme du championnat.

Une discussion s'en suit sur cette proposition. La suppression du 4-SF est évoquée mais non suivie.

P. BERREST émet une réserve à savoir si l'intégration du 8+SF n'est pas trop précoce par rapport aux réflexions menées actuellement sur l'aviron féminin.

JJ. MULOT est favorable à l'intégration de cette embarcation au programme du championnat de France senior bateaux longs qui affirme fortement le souhait de la fédération à voir se développer la pratique féminine de compétition.

A terme, il serait intéressant d'avoir un 8+ féminin dans toutes les catégories.

A.WACHE évoque les problèmes liés à l'aviron féminin : un problème de niveau dans la pratique de la compétition et un problème de concurrence.

Il est nécessaire de valoriser la pratique en compétition au niveau régional afin d'arriver à un niveau de performance national plus élevé.

LE COMITE DIRECTEUR ADOPTE A 20 POUR, 1 CONTRE ET 1 ABSTENTION (22 votants) L'INTEGRATION DU 8+SF AU CHAMPIONNAT DE FRANCE SENIOR BATEAUX LONGS.

CRITÉRIUM NATIONAL SENIOR

Dans les épreuves réunissant plus de 36 partants, un parcours contre la montre préliminaire servira à qualifier 36 équipages pour les séries.

LE COMITE DIRECTEUR ADOPTE A L'UNANIMITE CETTE PROPOSITION.

JOURNEE NATIONALE HANDI-AVIRON

Il est proposé que les épreuves handi-aviron appelées « Journée Nationale Handi-Aviron » deviennent « Critérium National Handi-Aviron ».

LE COMITE DIRECTEUR ADOPTE A L'UNANIMITE CETTE PROPOSITION.

Enfin, la réglementation sportive 2010 incluant les modifications qui viennent d'être votées, évoquées et présentées est soumise au vote du comité directeur :

LE COMITE DIRECTEUR ADOPTE A L'UNANIMITE (22 votants) LA REGLEMENTATION SPORTIVE 2010.

La Journée Nationale du Huit est proposée au 21 Novembre 2010.

LE COMITE DIRECTEUR ADOPTE A L'UNANIMITE LA DATE DE LA JOURNEE NATIONALE DU HUIT 2010 AU 21 NOVEMBRE.

4. Calendrier national 2011 (annexe 3)

R. WEILL présente le projet de calendrier national 2011 avec comme modification importante le changement de date de la Coupe de France MAIF qui se situerait mi octobre. Cette proposition de la commission des compétitions a été évoquée à la réunion avec les représentants sportifs de ligues qui étaient majoritairement favorables.

Une discussion s'en suit concernant cette date de la Coupe de France. JJ. MULOT souhaite qu'il soit tenu compte de l'avis des Présidents de ligues exprimé lors de la réunion du 14 novembre. Ceux-ci étaient largement opposés à la date d'octobre.

LE COMITE DIRECTEUR SE PRONONCE SUR LA DATE DE LA COUPE DE FRANCE MAIF PROPOSEE LE 15 OCTOBRE 2011 : 5 POUR, 15 CONTRE, 2 ABSTENTIONS (22 votants)

SUITE A CE VOTE LE COMITE DIRECTEUR PROPOSE QUE LA COUPE DE FRANCE MAIF 2011 SE DEROULE SOIT LES 7-8 MAI SOIT LES 30 AVRIL-1^{er} MAI.
UNE DATE DEFINITIVE SERA ENTERINEE LORS DU PROCHAIN COMITE DIRECTEUR.

JJ. MULOT souhaite que la commission des compétitions consulte les ligues concernant la date de la Coupe de France MAIF.

G. AUBRY fait remarquer que le championnat de France mer est placé sur une date à marée à grand coefficient.

LE CALENDRIER NATIONAL 2011 SOUS RESERVE DES MODIFICATIONS DES DATES DU CHAMPIONNAT DE FRANCE D'AVIRON DE MER ET DE LA COUPE DE FRANCE MAIF EST APPROUVE A L'UNANIMITE. (23 votants)

5. Projet fédéral 2009-2010 (annexe 4)

JJ. MULOT invite les membres du comité directeur à se prononcer sur ce projet.

A. WACHE émet plusieurs remarques sur ce document.

A.WACHE a l'impression que les missions des cadres techniques sont centrées sur le haut niveau au détriment de certaines actions notamment celles du développement et du rayonnement. P. BERREST indique que la fédération possède 45 cadres techniques. La DTN a insisté sur le développement d'actions dans le cadre du programme jeunes talents

Le DTN a demandé aux cadres d'être sur le terrain et non plus sur la gestion de dossiers administratifs.

JJ. MULOT souhaite que ce thème soit abordé dans les questions diverses ou lors d'un prochain comité directeur.

LE COMITE DIRECTEUR APPROUVE A L'UNANIMITE (23 votants) LE PROJET FEDERAL AVEC LES MODIFICATIONS SUIVANTES (*signifiées en italique ci-dessous*) CONCERNANT LE DEVELOPPEMENT :

POINT 2 :

- Nombre de diplômes fédéraux délivrés (*encadrement sportif, arbitrage*)

POINT 6 : ~~Développer la pratique de~~ l'aviron scolaire et universitaire

- Favoriser le retour de l'APS aviron dans les programmes collège et développer l'option aviron au baccalauréat,
- Amplifier le travail avec l'UNSS et notamment en direction des jeunes officiels

POINT 10 :

- Développer une veille *environnementale* de la qualité de l'eau de nos bassins et des abords de nos clubs,
- Intégrer des modules *développement durable* dans les formations fédérales

6. Circuit Randon'Aviron 2010 (annexe 5)

C. JANCENELLE-WEIDMANN informe que 45 randonnées postulent au label Randon'Aviron 2010 et informe le comité que les randonnées ayant déjà été labellisées l'an passé n'ont pour le moment pas reçu l'avis de la ligue suite à des problèmes informatiques.

Elle présente l'ensemble des randonnées en indiquant que 8 randonnées ont reçu un avis favorable sous réserve du nombre suffisant de bateaux suiveurs et que 4 randonnées ont reçu un avis favorable sous réserve de modifications. Deux randonnées ont reçu un avis défavorable.

JJ. MULOT s'interroge sur les motifs de refus de ces deux randonnées et souhaite que soient précisés plus explicitement les critères de labellisation. Il faut s'en tenir au cahier des charges.

JJ. MULOT indique que le vote qui suit se fait sous réserve de l'avis des ligues.

LE COMITE DIRECTEUR VOTE POUR LA LABELLISATION DES 12 RANDONNEES AYANT RECU UN AVIS AVEC RESERVE DE LA COMMISSION TOURISME ET RANDONNEES : 21 POUR, 1 CONTRE.

LE COMITE DIRECTEUR VOTE POUR LA LABELLISATION DES DEUX RANDONNEES AYANT RECU UN AVIS DEFAVORABLE DE LA COMMISSION TOURISME ET RANDONNEES (23 VOTANTS) : 22 POUR, 1 ABSTENTION.

LE COMITE DIRECTEUR DECERNE A L'UNANIMITE (23 votants) LE LABEL RANDON'AVIRON 2010 AUX 45 RANDONNEES AYANT POSTULE.

7. Challenge des Jeunes Rameurs 2010 (annexe 6)

G. PURIER présente la liste des ligues ayant soumis un dossier Challenge des Jeunes Rameurs 2010 conforme au cahier des charges.

LE COMITE DIRECTEUR DECIDE, A L'UNANIMITE (23 votants), D'ATTRIBUER :

- LE LABEL CHALLENGE DES JEUNES RAMEURS 2010 AUX 16 DOSSIERS PRESENTES

- LE LABEL CHALLENGE JEUNES RAMEURS UNSS 2010 AUX 6 DOSSIERS PRESENTES

La finale du Grand Challenge des Jeunes Rameurs se déroulera à Bourges les 15 et 16 juin 2010.

8. Médailles d'honneur 2009 (annexe 7)

JJ. MULOT présente une liste de 12 candidatures à la médaille d'honneur en rappelant les motivations exposées dans les demandes.

LE COMITE DIRECTEUR DECIDE A L'UNANIMITE (23 votants) DE DECERNER LA MEDAILLE D'HONNEUR DE LA FFSA A CHACUNE DES 12 CANDIDATURES PRESENTEES.

9. Point financier (annexe 8)

D. MARCHANDEAU indique que la trésorerie est saine avec 1 152 000 euros en banque. Mais, avec une avance de licences 2009/2010 déduite, le solde de la trésorerie pour l'exercice est de 490 000 euros.

Le trésorier rappelle que la convention d'objectifs nécessite une nouvelle présentation qui pose à l'heure actuelle quelques difficultés dans la codification analytique. Tous les intitulés sont à mettre à jour afin d'être identiques à la convention d'objectifs et ils le seront d'ici la fin du mois prochain.

D. MARCHANDEAU rappelle que le contrôle fiscal a validé les principes de choix fiscaux pris par la fédération en 2001 et que la fédération présente par conséquent un produit exceptionnel net de 62 000 euros.

10. Avancement des travaux des commissions et groupes de travail

Commission médicale (Annexe 9)

A LE PENVEN dresse un compte-rendu de l'activité de la commission médicale suite au championnat du monde junior 2009.

La journée des médecins de ligue va être programmée.

Un groupe de travail va être initié pour une évolution du règlement médical.

La commission étudiera prochainement les notions de surclassement de cadet en junior.

Commission Tourisme et Randonnées

C. JANCENELLE-WEIDMANN indique que la commission a travaillé :

- sur le visuel du catalogue des randonnées
 - la demande aux organisateurs de prévoir un parcours bis en cas d'intempéries
 - des activités à proposer aux accompagnateurs
- et qu'elle réfléchit à :

- promouvoir les randonnées à travers un envoi mail
- mettre en place une carte comptabilisant les kilomètres pour les randonneurs

La commission a émis une remarque concernant le brevet des 1 000 km qui selon elle présente un déséquilibre entre les grosses et petites structures : LA COMMISSION PROPOSE DE SUPPRIMER CE CLASSEMENT AINSI QUE L'ATTRIBUTION DU TROPHÉE ET DE FAIRE APPARAÎTRE UN CLASSEMENT ALPHABÉTIQUE.

LE COMITÉ DIRECTEUR EST CONTRE CETTE PROPOSITION.

La Commission Tourisme et Randonnées est chargée de réfléchir à l'aménagement du classement accédant à ce trophée pour 2011.

La commission souhaite qu'une réflexion soit engagée sur la comptabilisation de points rando pour le classement des clubs.

La commission des compétitions est chargée de faire une proposition.

Commission de l'arbitrage

M. DOUTRE indique la commission s'est réunie à la Ciotat au lendemain du championnat de France d'aviron de mer.

Les points suivants ont été évoqués :

- les points de replis doivent être définis avant les championnats
- un lieu unique d'embarquement et de débarquement
- contrôles anti-dopage : faire comprendre que les escortes désignées doivent accomplir leur tâche et soient désignées uniquement en tant qu'escorte
- contrôle d'identification des équipages : un numéro unique d'identification est demandé
- rédaction du code : la commission proposera une nouvelle rédaction de l'article concernant la question d'alignement de départ
- réflexion sur les sanctions à appliquer à un rameur sanctionné lors d'une compétition
- arbitrage à poste fixe
- le recrutement au niveau de l'arbitrage est en baisse cette année. Nécessité de communiquer sur ce sujet.
- recyclage des arbitres

G. AUBRY indique qu'un club 3 étoiles n'a pas d'arbitre et qu'il est nécessaire de vérifier toutes les informations nécessaires à la labellisation.

Commission Aviron de Mer

La commission se réunira le 17 décembre. L. GIRARD précise que les ligues ont été sollicitées pour désigner "un membre associé" qui assistera aux travaux de la commission.

Commission Scolaire (Annexe 10)

E. IMBERT dresse le bilan de la réunion du 5 octobre

Commission Universitaire

La commission mixte nationale FFSA/FFSU se déroulera le 8 décembre.

L. GIRARD communique le calendrier des grandes échéances sportives universitaires concernant l'aviron :

Championnats du monde : 2010 à Szeged en Hongrie, 2012 à Banyoles en Espagne, 2013 à Kazan en Russie

Universiades : 2011 à Shenzhen en Chine (pas d'épreuves d'aviron) en 2015 à Gwangju en Corée

• **Groupes de travail :**

Aides à la structuration des clubs

A. TELLIER rappelle que ce groupe travaille sur le développement et réfléchit sur les aides à apporter à la structuration des clubs.

J. DECRIEM a fourni un document sur la structuration idéale d'un club.

Le groupe a mené une réflexion sur une stratégie d'aide.

Un questionnaire est en cours de rédaction afin que les dirigeants de clubs puissent faire une auto-évaluation de leur structure et ainsi réfléchir aux améliorations à y apporter.

Celui-ci sera proposé au comité directeur de janvier.

Beaucoup d'éléments sont disponibles sur le site de la fédération mais sont difficiles d'accès. Le groupe de travail propose la création de fiches type "boîte à outils" sur l'intranet permettant une accessibilité simplifiée aux informations.

Organe disciplinaire de première instance

Une instruction a été ouverte, à la demande de JJ. MULOT, sur le cas de Monsieur MORETTO suite à son attitude lors du championnat de France d'aviron de mer 2009.

11. Informations sur les dossiers en cours

• **Licences :**

Un document est diffusé au comité directeur (annexe 11)

• **Communication :**

- *Les outils :*

N. MORIN fait un point sur les outils de communication et présente l'ensemble des supports graphiques réalisés par l'Agence Sportmarket, spécialisée dans le marketing sportif, et diffusés dans les clubs à la rentrée.

Le comité directeur émet une remarque quand aux documents présentés : la couleur bleue domine dans tous les documents.

- *Partenariats :*

P. BERREST indique que l'agence Médiagath travaille à la recherche de partenaires. Des contacts ont été pris récemment avec Air Newzeland, Louvre Hôtel et Xchanging.

- *Site internet :*

132 brèves sont parues sur le site.

Un dispositif de communication a été mis en place pour les championnats du monde avec un article par jour, des photos.

Une nouveauté sur le site, la consultation de vidéos en ligne.

Un projet de refonte du site pour 2010 est en cours.

- *Opération de communication : Les 10 jours de l'aviron*

Deux opérations de communication ont été mises en place à Vichy et Brive avec l'association Enfants de cœur parrainées par JC. ROLLAND et M. ANDRIEUX.

Cette initiative a obtenu de bons retours dans la presse et autres médias.

- *Livre Aviron :*

Le livre sera mis en vente à partir du 9 décembre. Les bons de commande ont déjà été adressés aux structures.

Un stand de vente sera présent à l'Open d'ergomètre de Coubertin.

- Revue Aviron

Une réflexion est menée sur un nouveau projet avec une parution trimestrielle sur un support type magazine, 60 à 70 pages, un nouveau titre, un nouveau format.

JJ. MULOT indique qu'une réflexion est en cours concernant les abonnements. Par exemple, un certain nombre de ces abonnements pourrait être accordé aux clubs en échange d'une augmentation de l'affiliation.

- Téléthon

La FFSA a signé un partenariat national avec le Téléthon 2009 dont le fil rouge est l'aviron. Les parrains sportifs pour cette édition sont JC. BETTE et T. ESTANGUET.

Les ligues et les clubs ont été sollicités pour une mobilisation le 5 décembre.

- Réseau de référents communication :

Le bureau fédéral souhaite relancer le réseau des référents communication au sein des ligues qui seront prochainement sollicitées à ce sujet.

• Championnat du Monde 2015

Le comité départemental d'Aviron de Savoie souhaite se porter candidat à l'organisation du championnat du monde senior en 2015 qualificatif pour les Jeux Olympiques de 2016.

• Championnat du Monde Junior 2009

Une réunion de débriefing s'est tenue à Brive.

• Événement EDF

Cet événement aura lieu le 26 septembre 2010 à Paris et est placée sous le sigle du développement durable. Cette opération réunira l'aviron et le canoë-kayak.

Des séances d'initiation seront mises en place ainsi que des matchs en 8+.

• CNDS Equipement National

Les dossiers de Moissac, de Tours et de Sète ont été subventionnés par le CNDS.

La fédération a obtenu 30% du CNDS dans le cadre de l'acquisition de matériel pour les équipes de France.

• Classement mer

Le classement mer est paru et est disponible sur le site internet.

12. Questions administratives

• Affiliations

LE COMITE DIRECTEUR PROCEDE A L'UNANIMITE (21 votants) A L'AFFILIATION DES CLUBS SUIVANTS :

- 1 PIETROSELLA RIVE SUD AVIRON CLUB (Ligue de Corse)

2 MARSEILLE AVI SOURIRE (Ligue de Provence-Alpes)

• **Changement de dénomination**

LE COMITE DIRECTEUR PROCEDE A L'UNANIMITE (21 votants) AU CHANGEMENT DE DENOMINATION DU CLUB SUIVANT :

- 1 SPORT NAUTIQUE ROMANAIS PEAGEOIS devient LES SOCIETES NAUTIQUE ROMANAIS PEAGEOISE GOUBETOISE (section Aviron nommée : AVIRON NAUTIQUE ROMANAIS PEAGEOIS GOUBETOIS)

• **Radiations**

LE COMITE DIRECTEUR PROCEDE A L'UNANIMITE (21 votants) A LA RADIATION DE :

- 1 ASSOCIATION NARBONNAISE OMNISPORTS (Ligue du Languedoc-Roussillon)
- 2 ASSOCIATION DAVID ALLEGRE (Ligue d'Aquitaine)
- 3 ASSOCIATION LE COUDEY (Ligue d'Aquitaine)
- 4 CERCLE NAUTIQUE DE SAINT-VIT (Ligue de Franche-Comté)
- 5 SECTION AVIRON MERGER (Ligue de Rhône-Alpes)
- 6 CLUB COMITE SPORT ET LOISIR FLIZE SECTION AVIRON (Ligue de Champagne-Ardenne)
- 7 SOCIETE NAUTIQUE SAINT-PIERRE LIMONY AVIRON (Ligue Rhône-Alpes)

13. Questions diverses

• **Réseau des Présidents de Ligues :**

Le réseau des présidents de ligues s'est réuni le vendredi 13 novembre afin d'aborder plusieurs thèmes et plus particulièrement la professionnalisation de l'emploi dans les structures, l'auto-financement de l'emploi et la formation.

• **Supports de communication**

S. GAUTIER-GUYON s'interroge sur la nécessité d'imprimer des plaquettes telles que le Circuit Randon'Aviron, etc... et juge qu'il serait plus intéressant de mettre ce type de support en ligne sur internet.

P. BERREST indique qu'un travail sur le site internet est en réflexion pour une évolution.

• **Diffusion des documents pour le comité directeur**

I.DANJOU souhaite que les documents étudiés en séance soient envoyés au moins une semaine avant la tenue de la réunion.

• **Mécénat d'entreprise :**

T. RENAULT invite les membres du comité directeur à consulter le site suivant www.associations.gouv.fr

Les sujets n'ayant pu être abordés en séance seront vus lors du prochain comité directeur.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h55.

Jean-Pierre CAUMONT
Secrétaire Général

*Destinataires : Membres du comité directeur
Présidents de ligues
P. BERREST, G. PURIER, N. MORIN*